

Saintines.Com

NOVEMBRE 2019

ISSN 2495-5698

Bulletin Municipal



 **Concert**
de guitare
BENOIT MUSSARD

Sommaire

◆ Edito	p 2
◆ Vie communale	p 2 à 7
◆ Infos diverses	p 7
◆ Vie scolaire	p 8
◆ Fêtes & cérémonies	p 8 à 10
◆ Associations	p 10 à 11
◆ Infos utiles	p 12

Edito

Chères Saintinoises, chers Saintinois,

Lors de cet été caniculaire, notre secrétariat, avec l'aide d'élus, a été mis à contribution pour subvenir, en cas d'urgence, aux besoins des personnes les plus vulnérables. **Je remercie ces personnes pour leur dévouement de chaque instant.**

Les travaux d'effacement des réseaux ont été achevés au cours de l'été. Ceux-ci concernent les réseaux électrique et téléphonique, l'éclairage public et la pose de fourreaux pour la fibre optique, ouvrages entrepris depuis plusieurs années.

Pour nous, 2019 est une année emblématique en la matière. En effet, le chemin du stade ainsi que les pavillons jouxtant cette voirie étaient les dernières habitations de la commune non raccordées aux réseaux souterrains. **Ce dossier est aujourd'hui finalisé, pour le bien-être et le confort de tous** (aucun câble suspendu, moins de pannes, éclairage public plus performant, etc).

Les crédits de rejointoiement de la façade et du pignon Nord du presbytère ont été votés. Le lierre va être enlevé et la toiture nettoyée. Ces travaux devraient être réalisés prochainement.

Concernant le raccordement au très haut débit, **nous sommes proches de la commercialisation.** En effet, il nous avait été annoncé par le SMOTHD (syndicat porteur du déploiement de la fibre optique) que les opérateurs feraient leur offre commerciale en début d'année 2020. Pour vous permettre d'avoir tous les éléments en main, **une réunion publique est prévue le lundi 25 novembre 2019 à 18h00 dans la salle des fêtes de Saintines.**

Autre fait marquant de l'été, le 18 juillet, le "village estival", manifestation organisée par le Conseil Départemental avec la participation d'une dizaine d'associations et d'acteurs de la commune, a obtenu **un franc succès avec plus de 1000 participants.**

Dans un autre domaine, la Commission de suivi des sites de l'ex-décharge Néry-Saintines s'est réunie en Mairie le 24 septembre dernier. **La conclusion des travaux est rassurante.**

Concernant ces différents thèmes, vous pourrez en prendre connaissance en détail dans les pages qui suivent.

Je vous souhaite une très bonne lecture tout en restant à votre écoute et à votre service. Toute l'équipe municipale, les agents et moi-même vous assurent de leur dévouement et de leur disponibilité.

Votre Maire,
Jean-Pierre DESMOULINS.

Vie Communale

Petit Patrimoine Picard

L'association "Petit Patrimoine Picard", dont le siège social est situé à Guillaucourt (Somme), a effectué une visite aux alentours de Crépy-en-Valois le samedi 12 octobre 2019. Grâce aux relations entretenues avec M. Thierry LAMORLETTE et sa fille Charlotte, nous avons accueilli cette association pour une visite autour du donjon du château de Saintines, visite guidée et commentée par Charlotte. Ensuite, nous avons organisé en honneur des participants une petite réception en partageant le verre de l'amitié avant leur départ pour Glaignes.



Vie Communale

Accident RD 123 du 23 juillet 2019

Un accident grave s'est produit le mardi 23 juillet dernier en fin de soirée. Le conducteur d'un véhicule roulant à grande vitesse, venant de Béthisy-Saint-Pierre, a perdu le contrôle de la voiture au niveau du virage en bas de la rue du Fond Mottelet.

Après avoir heurté des véhicules stationnés sur le parking, les biens publics (bordures, miroir et son support ainsi que le candélabre), la voiture a terminé sa course dans le pavillon jouxtant le parking provoquant de nombreux dégâts.

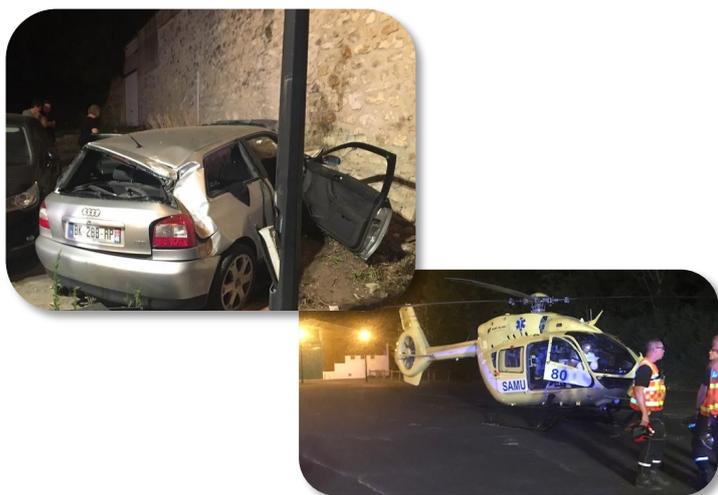
Il a été nécessaire de faire appel à un hélicoptère pour transporter le passager vers le CHU d'Amiens.

Le conducteur (le moins blessé) a été dirigé vers le Centre hospitalier de Compiègne. Beaucoup d'interven-

nants ont été sollicités pour mener à bien cette intervention : **Gendarmerie, pompiers avec le SDIS, le SAMU et la Mairie.**

M. le Maire et un adjoint, en collaboration avec le SDIS, ont préparé l'aire d'atterrissage de l'hélicoptère sur le plateau des sports. Le passager gravement blessé a été dirigé vers le CHU d'Amiens.

Il est évident que certains **véhicules roulent trop vite dans la traversée de notre village.** Néanmoins, dans le cas présent et quels que soient les aménagements réalisables, rien ne **pourra empêcher un accident** si l'usager de la route est sous l'emprise de l'alcool et de stupéfiants.



ACTIONS PREVENTIVES POUR PALLIER LA VITESSE

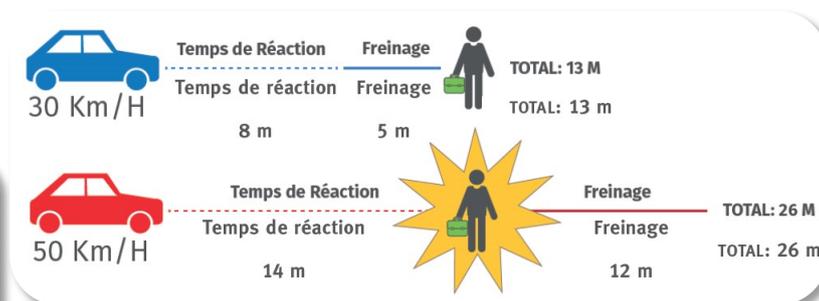
Faisant suite à l'accident, M. le Maire a pris un arrêté afin de faire baisser la vitesse dans le virage concerné (**création d'une zone à 30km/h**). Une signalisation a été mise en place avec l'annonce du virage à 30km/h de part et d'autre de la voirie ainsi que du marquage au sol pour rappel.

En vue de se conformer à la réglementation, une réunion a été organisée par le Conseil Départemental le mercredi 9 octobre dernier à Compiègne sur le thème "**Aménagements des traversées des communes**" en agglomération. M. le Maire a participé aux travaux et aux différents exposés. Un RDV en Mairie de Saintines a

été pris avec l'UTD (Unité Territoriale Départementale) de Pont-Sainte-Maxence afin d'examiner la situation.

Les conclusions et instructions ont été données : pour avoir l'autorisation de créer un aménagement routier quelconque sur une voirie départementale, **il est nécessaire de présenter un diagnostic complet de la traversée de la commune.** Il faut savoir que la compétence RD (route départementale) appartient en **exclusivité au Département.**

Partant de ces instructions, M. le Maire **lance des consultations** afin d'obtenir la meilleure offre possible avant de pouvoir demander les autorisations et le financement adéquats.



Vie Communale

PLUIh (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal habitat)



Faisant suite à de nombreux mois de travaux, de réunions de concertation, d'études se soldant par une enquête publique, ce nouvel outil a été **arrêté et approuvé** lors du Conseil Communautaire de l'Agglomération de Compiègne le **14 novembre 2019**.

Il permet aux 22 communes que constituent l'ARC un développement harmonieux du territoire pour **les quinze prochaines années**, tant sur le développement économique, touristique, transport et habitat appuyé sur un règlement mis en ligne facilitant l'obtention de renseignements d'urbanisme à tout porteur de projet.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre se poursuit, des sous-traitants (Axione et bien d'autres) travaillent sur le réseau cuivré et nous constatons **de nombreux dysfonctionnements** (internet, téléphonie, réception de la télévision, etc.).

M. le Maire est **intervenu auprès du SMOTHD** (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) pour signaler ces désagréments. La réponse est : **tant que le déploiement de la fibre n'est pas achevé sur le territoire, des interférences se produiront sur le réseau**. Malheureusement, il va nous falloir encore patienter quelques temps.

Devant **l'impatience compréhensible** d'un certain nombre d'administrés et afin d'obtenir des réponses plausibles aux interrogations diverses et variées, **M. le Maire est intervenu auprès du SMOTHD** afin que soit organisée **une réunion publique** dans notre commune.

La date est fixée au **lundi 25 novembre prochain à 18h00** dans la salle des fêtes de Saintines.

Le Président du SMOTHD, le Président de l'ARC (financier de l'opération), les élus de la structure porteuse du projet dont M. le Maire siège au conseil d'administration, des techniciens **seront présents** à la suite de l'exposé et du passage d'un diaporama. Le public présent aura la parole. **Toutes les questions** pourront être posées au sujet du déploiement, de la date de raccordement, des modalités et du choix des opérateurs, etc.

Les habitants des communes de Béthisy-Saint-Pierre, Béthisy-Saint-Martin et Néry sont invités à la réunion.

Ces trois communes et Saintines seront raccordables en même temps. Les deux autres communes (Verberie et Saint-Vaast-de-Longmont) issues de l'ex-territoire de la CCBA sont déjà raccordées.

Impôts / Trésorerie

Impôts locaux

Un grand nombre de foyers a reçu ses avis d'imposition (taxe foncière et taxe d'habitation). Malgré les informations du Gouvernement de **la suppression de la taxe d'habitation dégressive**, certains d'entre nous ont constaté **une hausse** par rapport à l'année dernière.

En aucun cas, **l'incidence ne peut être liée à la commune** qui, comme nous nous étions engagés, **n'a pas augmenté les taux d'imposition** durant toute la mandature.

En contrepartie, les services fiscaux ont toujours la ressource de moduler les bases d'imposition des valeurs locales servant au coefficient multiplicateur du calcul de l'impôt. De plus, une ligne supplémentaire a été rajoutée (taxe GEMAPI) imposée par l'Etat. **Ceci explique cela.**

Autre possibilité, l'incidence de la mensualisation qui ne prend pas toujours en compte la somme versée chaque mois (à signaler aux services fiscaux).

Trésorerie

Sur proposition du Directeur des services fiscaux de l'Oise, le conseil municipal s'est prononcé favorablement lors de sa dernière réunion d'être **rattaché à la trésorerie de Compiègne** pour la gestion des particuliers à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les habitants n'auront plus **qu'un seul interlocuteur fiscal** tant pour le calcul (actuellement réalisé à Senlis) que pour le paiement (actuellement à Crépy-en-Valois).

Nous espérons que ce basculement n'entraînera pas de désagrément durant la période de rodage.

Concernant les opérations menées avec la Mairie (mandats, titres de recettes, etc.), le rattachement à la trésorerie de Compiègne se fera en septembre 2020.

RÉUNION PUBLIQUE
Agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne

Philippe MARINI
Président de l'Agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne

Jean-Pierre DESMOULINS
Maire de Saintines
Vice-président en charge du Déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de l'ARC

Charles LOCQUET
Président de Oise Très Haut Débit
Conseiller départemental

Ont le plaisir de vous convier à la réunion publique d'information relative aux modalités de déploiement de la fibre optique et du raccordement jusqu'à l'abonné dans votre commune

Lundi 25 novembre 2019 à 18h00.

Salle des fêtes
Place FOCH
60410 SAINTINES

OISE SMOTHD
Très Haut Débit
Syndicat de déploiement de la fibre
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

OISE
LE DÉPARTEMENT

Saintines

ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE



Vie Communale

Ancienne décharge Néry-Saintines

La dernière commission de Suivi de Site (CSS) de l'ancienne décharge de déchets industriels de Néry-Saintines a eu lieu le **mardi 24 septembre 2019 à 14h30** en Mairie de Saintines. Présidée par **M. Jean-Charles GERAY, nouveau Sous-Préfet de Senlis**, il a été rappelé les actions engagées depuis la dernière CSS du 3 juillet 2018 par l'ADEME.

Les résultats de campagne d'analyses de mars 2019 par le bureau d'étude MINELIS sont rassurantes.

Un dispositif sera mis en place pour le suivi des nuisances ainsi que l'entretien du site par l'ADEME.

Il faut noter que les résultats d'analyses laissent apparaître **une nette diminution des traces de pollution** diverses et variées. Le ressenti des personnes présentes à cette réunion est plutôt **optimiste**. Le bureau MINELIS va mettre en place un logiciel où un certain nombre d'acteurs de terrain et de proximité pourront en temps réel **faire remonter par internet les informations des nuisances** relevées dans le périmètre du site.

Fleurissement de la commune



Afin d'agrémenter le cadre de vie du village par le fleurissement, nos agents ont disposé des plantations tant sur les candélabres que dans les jardinières disposées dans l'entrée de village, sur le mur de l'église et au columbarium ainsi qu'à différents endroits de la commune.

Nous les remercions pour cette belle réussite ainsi que l'entretien de nos rues, trottoirs, caniveaux et parcs engazonnés.

Pass Permis

Nous vous rappelons que les jeunes âgés de 18 à 19 ans peuvent participer au Pass Permis Citoyen. Il s'agit d'une aide de 600 euros du Conseil Départemental pour 70 heures effectuées dans une collectivité ou association afin d'aider au financement du permis de conduire.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Depuis le début du dispositif, 18 jeunes en ont bénéficié sur Saintines.

Mise en peinture des poteaux, bornes et bordures béton

A titre préventif, les différents aménagements routiers ont été peints en blanc pour accroître la sécurité par plus de visibilité et rendre un meilleur aspect.



Vie Communale

Diverses acquisitions

Tondeuse : L'acquisition de ce matériel était nécessaire pour faire face aux nombreux espaces à entretenir sur la commune.

Guirlande : La guirlande installée dans les tilleuls face aux classes primaires était hors service (court-circuit). Nous avons investi dans une nouvelle identique à celle installée l'année dernière au bas du Fond Mottelet.

Défibrillateur : Installé dans le hall d'entrée de la salle des sports, nous ne possédions pas cet équipement. Nous avons jugé que, vu le nombre croissant d'utilisateurs (associations, toutes les classes, manifestations, etc.), qu'il était utile de se doter de cet appareil. Une formation a été réalisée le 18 octobre. Toutes les associations étaient invitées, le corps enseignant, les agents de service et les élus. Une quinzaine de personnes étaient présentes et nous les remercions.

Tourniquet : implanté sur l'aire de jeux et utilisé par les enfants, il souffrait de son vieillissement. A plusieurs reprises, notre agent l'a réparé mais il devenait urgent de le remplacer par mesure de sécurité pour le plus grand bonheur des bambins.

Désherbeur thermique : La loi interdit l'utilisation des produits de désherbage et cet outil est devenu indispensable pour continuer à entretenir notre village.

Armoire branchement : A chaque fête foraine ou manifestation nécessitant des besoins en électricité, des problèmes de raccordement aux normes apparaissaient. Afin d'y remédier, nous avons fait installer un coffret d'alimentation monophasé et triphasé (mobile) répondant aux normes et équipé de protections adéquates. Toutefois, l'armoire de livraison du général ne permet pas de délivrer plus de 65 ampères. Une nouvelle prise d'alimentation devra être installée en cas de surcharge supérieure (ex : autos-tamponneuses).

Minuterie de l'église : suite aux derniers vandalismes par effraction dans l'église, l'horloge s'était arrêtée. L'entreprise Huchez assurant la maintenance a constaté la vétusté de la minuterie installée en 1960 et comme aucune pièce de rechange n'existe encore, nous avons donc été contraints de procéder à son remplacement.



Tondeuse pour le tracteur ISEKI	1 654.16 € TTC
Guirlande électrique	2 367.84 € TTC
Défibrillateur	2 505,24 € TTC
Tourniquet aire de jeux	1 158,00 € TTC
Désherbeur thermique	879,41 € TTC
Armoire branchement forain	1 682,40 € TTC
Minuterie de l'église	1 827,84 € TTC
Total :	12 074,89 € TTC

Abattage d'arbres dangereux

Suite aux chutes d'arbres et végétaux appartenant à la commune sur la sente piétonne le week-end de la Pentecôte, **toute une série d'arbres penchés et dangereux ont été recensés.**

Nous avons décidé de **les faire abattre** pour éviter tout accident. Pour ce faire, nous avons fait appel à l'**entreprise DRANCOURT, société de bûcheronnage forestier.**

Nous en avons profité pour demander un devis pour abattre les trois peupliers situés dans le parc du château. Deux d'entre eux appartiennent à la commune et un

autre à la copropriété du château.

Pour la commune M. le Maire a signé le devis pour accord. En effet, les arbres ayant atteint une hauteur **estimée à 42 m** sont proches de la maison communale et, par mesure de sécurité, il était préférable de **les faire couper.**



Vie Communale

Travaux sur le presbytère

Lors du vote du budget, des travaux extérieurs de réhabilitation du presbytère avaient été inscrits. Ils viennent de commencer et consistent :

- à retirer tout le **lierre grimpant** depuis le pignon Nord couvrant une partie de la toiture jusqu'au conduit de cheminée ;
- de procéder au **réajustement des pierres** de linteaux de la façade Est, d'un **piquetage** et d'un **rejointoiement** des murs du pignon Nord de la façade, du remplacement **des gouttières** endommagées ainsi qu'au rabotage de certaines pierres.

Le financement de cette opération a été établi par des fonds libres de la commune et de la participation financière de l'ARC (attribution du fonds de concours). **Nous remercions l'ARC pour sa participation.**



Plan de Financement des travaux

Montant des travaux : 14 313,30 €

Part Communale : 7 313,30 €

Fonds de Concours de l'ARC : 7 000 €

Infos diverses

Incendie sur le plateau agricole

Cet été, comme dans de nombreuses communes, nous avons eu un incendie dans un champ sur le plateau entre Néry et Saintines. Les pompiers sont intervenus très rapidement et il a fallu trouver un agriculteur susceptible de venir creuser dans la nuit une tranchée

tout autour pour contenir le feu.

Heureusement, tout a été très vite maîtrisé. Un grand merci au corps des sapeurs pompiers, la gendarmerie et l'agriculteur pour leur dévouement et leur efficacité.

Chiens errants

Nous vous rappelons que chaque propriétaire est responsable de son animal et ne doit pas laisser errer son chien.

Un chien est considéré comme divagant :

- s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
- s'il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ;
- s'il est abandonné et livré à son seul instinct.

Il en va de la responsabilité de chacun afin d'éviter des accidents qui peuvent parfois être dramatiques, avec des conséquences inévitables, tant pour la victime que pour le propriétaire de l'animal.

Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Nous vous rappelons que des sacs spécialement conçus au ramassage sont à votre disposition en libre service en Mairie.



Pour des raisons de sécurité (et de bon sens), nous incitons vivement les propriétaires de chiens à les tenir en laisse sur l'espace public et principalement aux abords de l'école et des aires de jeux.



Vie Scolaire

Point sur la MJC avec une rentrée difficile

La MJC de Verberie était à son origine liée par une convention tripartite avec la ville de Verberie, la MJC et la FRMJC.

Puis, au fil de l'eau, sont venues se greffer les communes de Saint-Vaast-de-Longmont, Saintines, Béthisy-Saint-Martin, Néry et Saint-Sauveur. Suite à leur adhésion, ces cinq communes ont dû signer une convention afin que la MJC puisse organiser leur périscolaire et leur cantine.

Cet **ensemble fonctionnait à merveille depuis de nombreuses années**. Néanmoins, nous avons constaté que le climat se dégradait avec la venue de la nouvelle municipalité de Verberie. Sans rentrer dans les détails, nous avons très bien compris où voulaient en venir le Maire de Verberie et la FRMJC : **évincer M. Sylvain DUBOIS, Directeur de la MJC de Verberie**. Le Maire de Verberie, aidé de son collègue de Saint-Sauveur sont arrivés à leur fin en écartant le Directeur.

Néanmoins, les communes de Saint-Vaast-de-Longmont, Néry, Béthisy-Saint-Martin et Saintines sont en règle puisqu'elles sont toujours couvertes par **la convention tacitement reconductible** et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019/2020. D'autre part, elles règlent leurs factures en temps et en heure pour les prestations réalisées par la MJC.

M. Arnould (Maire de Verberie) et M. Lebond (Maire de Saint-Sauveur) ont donc accueilli, en remplacement du Directeur évincé, un chargé de mission pour assurer la rentrée dans leur commune. Pour les quatre communes en règle, les missions se poursuivent avec le Directeur de chaque centre.

Des négociations doivent se mettre en place pour aboutir à un compromis répondant aux critères des uns et des autres, tout en respectant un nombre de voix équitables pour les petites communes. Un nouveau Directeur devrait être recruté dans les semaines à venir.

Nous **serons donc vigilants et intraitables** avant de signer une nouvelle convention tripartite pour que **nos communes ne soient pas lésées**.

Fêtes et Cérémonies

Remise des dictionnaires

Le lundi 1er juillet, les élèves de CM2, futurs 6èmes ont reçu un dictionnaire de français / anglais offert par la Mairie.

Traditionnellement, un goûter a été servi à l'issue de la cérémonie.

Bonne continuation à eux pour leurs futures études.



Concert de guitare

Un récital de guitare classique de grande qualité a été donné par Benoit Mussard dans l'église de Saintines le 14 septembre. L'entrée et la participation étaient libres.

Benoit a joué des morceaux de musique classique, puis a enchaîné avec de la musique traditionnelle réunionnaise. Etant originaire de cette île de l'Océan Indien, il nous a fait partager cette musique si festive.

De nombreux morceaux joués étaient de sa composition. Le public a été happé par son talent, son interprétation et la beauté de sa musique. L'un de ses morceaux évoquait la pluie, les gouttes d'eau, un autre entraînait dans le monde de la jungle, d'une manière très réaliste. C'était juste magnifique.

Benoit est un jeune artiste de 19 ans, promu à un bel avenir, élève au conservatoire national de musique de Paris et ancien élève du conservatoire de la Réunion.

Un grand merci à lui pour sa magnifique prestation et ce formidable moment. Le public ne s'y est pas trompé étant donné les nombreux applaudissements.



Fêtes et Cérémonies

Village estival

La journée estivale a réuni plus de 1000 personnes le 18 juillet.

Des activités ouvertes à tous, enfants et adultes, proposées par le Conseil Départemental en partenariat avec les associations et bénévoles de Saintines, se sont déroulées de 13h à 18h : pétanque, bricolage, tir au pistolet, boxe, tennis de table, foot, initiation aux gestes de premiers secours par les pompiers, ateliers, spectacle de cirque, jeux, Yoga, maquillage, plantations, éveil des plus petits...

Les enfants ont pu participer gratuitement à

toutes ces activités, manger des glaces, se faire prendre en photo, participer à un tirage au sort afin de gagner des entrées dans différents parcs de l'Oise.

Cette journée festive a été une véritable réussite, nous espérons que cela a pu susciter des envies d'activité chez les enfants. Nous remercions vivement le Conseil Départemental ainsi que tous les partenaires et bénévoles qui ont contribué à cette magnifique journée.



Soirée paëlla et feu d'artifice

La journée estivale terminée, le Comité des Fêtes avait organisé une soirée paëlla suivie d'un feu d'artifice offert par la Mairie.

Cette soirée a réuni environ 160 personnes. Le repas était excellent, les enfants ont fait une retraite aux flambeaux malgré une pluie dense, accompagnés de la batterie fanfare de Béthisy-Saint-Pierre. L'association EPSOVAL leur a remis un euro pour chaque flambeau ramené en bon état.

Cette soirée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice, légèrement altéré à cause de la pluie, mais très apprécié de tous.

Merci à ceux qui ont aidé pour la réussite de cette soirée et à tous pour votre venue.



Journées du patrimoine

Les 36ème journées du patrimoine ont permis de visiter le parc du château et le donjon de Saintines. Les 21 et 22 septembre, M. Lamorlette, Charlotte Lamorlette et une conférencière ont commenté la visite avec des références historiques très intéressantes.



Fêtes et Cérémonies

Fête communale

La fête foraine s'est installée les 12, 13 et 14 octobre dans notre village. La Mairie a offert un sachet de bonbons à chaque enfant scolarisé à Saintines ainsi que 2 tickets de manège pour le dimanche et 2 tickets pour le lundi pour leur plus grand plaisir. Cette année, le temps était clément.



Halloween

Une multitude de monstres, sorcières et vampires a participé au concours de déguisement qui s'est déroulé le mercredi 30 octobre après-midi. La salle des fêtes s'est transformée en un antre sombre et effrayant, 64 enfants ont pu manger bonbons et gâteaux offerts par la Mairie et participer à des petits jeux.

3 gagnants ont chacun reçu une carte cadeau à utiliser dans le magasin Leclerc de Lacroix-Saint-Ouen.

Merci à tous, parents et enfants, pour vos efforts à la réussite de cette journée avec de magnifiques costumes.



Le coin des Associations

EPSOVAL

Cette année encore, l'Association de l'Épicerie Solidaire de la Vallée de l'Automne (EPSOVAL) a participé à la journée de glanage et partage organisée par M. Olivier PILAT, agriculteur à Néry, et la Société Touquet Savour.

Le beau temps étant de la partie, nous avons passé un après-midi festif avec près d'une centaine de glaneurs, bénéficiaires de l'Épicerie, bénévoles et d'autres personnes venues soutenir l'action.

Pour l'occasion, France 3 Picardie est venue faire un reportage sur cette manifestation qui attire chaque année de plus en plus de participants.

Les pommes de terre ramassées sont pesées. Chacun repart avec sa récolte, M. PILAT et la Société Touquet Savour s'engagent à nous fournir le double du poids glané tout au long de l'année gratuitement pour assurer une distribution à nos bénéficiaires.

Un grand merci à eux et à tous les participants.

La Présidente,
Jeanine COIGNY



Le coin des Associations

Kick and Thaï

Le club de boxe de Saintines démarre très fort cette nouvelle saison 2019-2020 avec déjà plus de 100 inscriptions en un peu plus d'un mois. Merci à tous pour votre persévérance. Pour les retardataires, il est encore temps de s'inscrire.

Les entraînements se déroulent les lundi, mercredi et vendredi de 19h à 20h30.

Merci à tous.

Votre président,
Sébastien ABRUNHOSA



Association de Tennis de Table de Saintines

Depuis 1965 l'Association de Tennis de Table de Saintines permet à tous de pratiquer notre sport dans d'excellentes conditions.

Cette année encore, une trentaine de licenciés viennent toutes les semaines à la salle des sports, certains pour préparer des compétitions, d'autres simplement pour le plaisir d'une pratique sportive de loisirs.

Les entraînements des mercredi et jeudi soir regroupent de nombreux joueurs de Saintines et des environs : il n'est pas rare de voir plus de 20 joueurs, de tous niveaux, s'affronter autour des tables du club en toute convivialité.

Concernant les compétitions, cette saison 4 équipes sont engagées. Les équipes évoluent du niveau Régionale 2 pour l'équipe fanion au niveau Départementale 4 pour l'équipe IV. Les objectifs principaux de cette fin de saison sont élevés puisque

nous lutterons pour essayer de faire monter de division nos équipes. Cet objectif est ambitieux mais réaliste.

Cette fin de saison va être marquée par l'organisation du tournoi départemental de l'ATT Saintines qui réunit chaque année une centaine de joueurs dont l'élite pongiste du département. Cette manifestation reconnue et appréciée dans l'ensemble du département par les joueurs de tennis de table est essentielle pour le fonctionnement de notre club grâce à ses retombées financières. Cette année, le tournoi sera organisé le jeudi de l'Ascension (21 mai 2020). Les Saintinois sont bien évidemment invités à venir encourager les meilleurs joueurs du département.

Nous accueillons à la Salle des Sports de Saintines tous ceux qui souhaitent, en compétition ou en loisir, pratiquer le tennis de table.





Mairie de Saintines

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h à 19h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tous les jours sauf le mercredi

Téléphone : 03.44.40.97.06

Fax : 03.44.40.99.27

Mail : mairie@saintines.fr

Site internet : saintines.fr



Mairie de Saintines



saintines.fr

Vente de pain et Agence Postale Communale
du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
sauf dimanche et jours fériés

Horaires de la bibliothèque :
le mardi de 16h30 à 17h30

Déchetterie de Verberie

Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi
9h à 12h et 14h à 18h
le dimanche
9h à 12h

Fermeture le lundi
et les jours fériés

Collecte des déchets

Encombrants en porte à porte :
les seconds vendredis des mois de
mars, juin, septembre et décembre

Vous êtes artisan, assistante maternelle ..., vous désirez passer une annonce dans le Saintines.Com, contactez-nous à l'adresse mail : saintines.com@gmail.com



⇒ Patricia, auxiliaire de vie expérimentée et sérieuse vous propose ses services sur Saintines. Pour plus de renseignements, vous pouvez me joindre au 06.23.36.36.01

Directeur de la publication: Monsieur le Maire.

Rédaction : Mme Copigny, Mme Debray, Mme Ferret, Mme Ribouleau, M. André.

Conception : M. André

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique. 460 exemplaires.

